



Conseiller spécial pour le droit international humanitaire

Bio succincte | Juge Theodor Meron



Le juge Meron, compagnon de l'Ordre britannique de Saint-Michel et Saint-Georges, a exercé en tant que juge et Président du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux (le « Mécanisme »). Il a également siégé à la Chambre d'appel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (« TPIY ») et du Tribunal pénal international pour le Rwanda (« TPIR »). Depuis son élection au TPIY en mars 2001, il a accompli quatre mandats en

tant que Président du TPIY et trois mandats en tant que Président du Mécanisme.

Eminent spécialiste du droit international humanitaire, des droits de l'homme et du droit pénal international, le juge Meron est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages consacrés au droit international et de plus d'une centaine d'articles dont certains ont contribué à poser les fondements juridiques des tribunaux pénaux internationaux. Son dernier ouvrage s'intitule *Standing Up for Justice: the Challenges of Trying Atrocity Crimes* (OUP 2021).

Le Juge Meron est membre de l'Institut de Droit international, du Council on Foreign Relations et de l'Académie américaine des arts et des sciences. Il a reçu d'innombrables prix, distinctions honorifiques et médailles tels que la médaille Manley O. Hudson de l'American Society of International Law, le prix Haskins attribué par l'American Council of Learned Societies, le grade d'officier de la légion d'honneur et les insignes de grand officier de l'Ordre national du mérite de la République française ainsi que le grade d'officier de l'Ordre du mérite de la République de Pologne et la distinction de compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges du Royaume-Uni.

Le juge Meron a été Président honoraire de l'American Society of International Law, rédacteur en chef de l'American Journal of International Law et professeur invité au All Souls College de l'Université d'Oxford. Il est titulaire et professeur émérite de la chaire Charles L. Denison à la faculté de droit de l'Université de New York, et depuis 2014 professeur invité à la faculté de droit de l'Université d'Oxford.

Le juge Meron est professeur invité au Mansfield College, professeur des universités associé au Bonavero Human Rights Institute et professeur invité au Trinity College de l'Université d'Oxford.